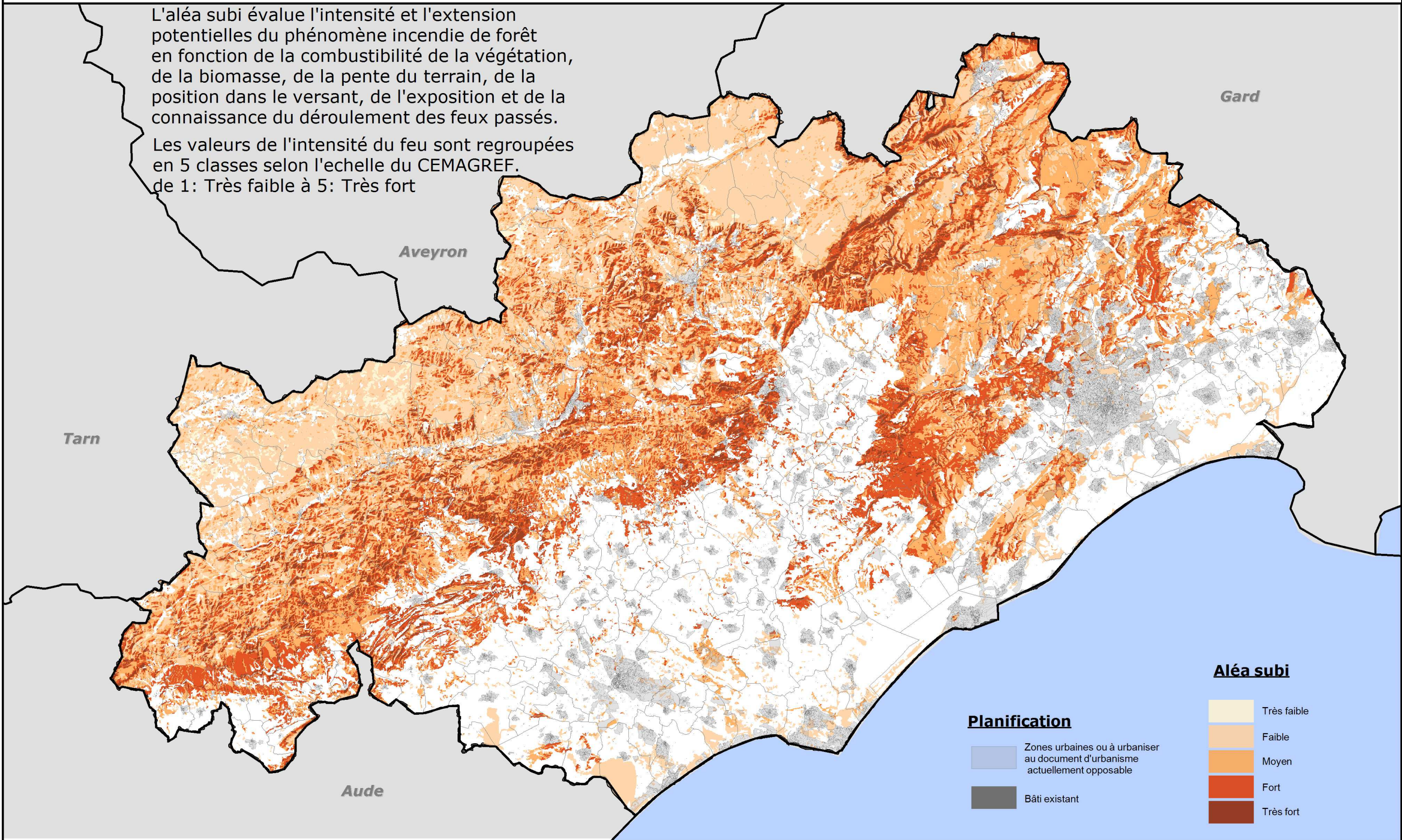


L'aléa subi évalue l'intensité et l'extension potentielles du phénomène incendie de forêt en fonction de la combustibilité de la végétation, de la biomasse, de la pente du terrain, de la position dans le versant, de l'exposition et de la connaissance du déroulement des feux passés.

Les valeurs de l'intensité du feu sont regroupées en 5 classes selon l'échelle du CEMAGREF, de 1: Très faible à 5: Très fort



Aléa subi

- Très faible
- Faible
- Moyen
- Fort
- Très fort

Planification

- Zones urbaines ou à urbaniser au document d'urbanisme actuellement opposable
- Bâti existant